

# La directive européenne sur le bruit dans l'environnement

## plus qu'une obligation, une opportunité



### OBJECTIFS DU FORUM

La directive européenne 2002/49 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, demande aux communes situées dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants ainsi qu'aux gestionnaires d'infrastructures de transport de réaliser une **cartographie de l'exposition des populations au bruit** et d'élaborer ensuite des **plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)** avant juillet 2012.

L'objectif de ce forum est de permettre aux participants de disposer des informations réglementaires et techniques nécessaires à la mise en place de ces textes.

Un bilan du tour de France effectué depuis décembre dernier sur ce thème (Dax, Rennes, Poitiers, Dijon, Béthune, Metz, Montpellier) sera également présenté.

**Publics visés :** élus et services des collectivités territoriales concernées par l'application de la directive.

**Date et lieu du forum :** 27 juin 2012, à FFB Grand Paris, 10, rue du Débarcadère, 75017 Paris, salle Pradeau



### PROGRAMME

#### 13h30 Accueil des participants

#### 14h00 Ouverture

par Philippe Guignouard, président du GIAC, et Dominique Bidou, président du CIDB

#### 14h15-15h30 Bilan et retours d'expériences

##### - Bilan de la réalisation des cartes stratégiques du bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement

par Pascal Valentin, chef de la Mission Bruit et agents physiques du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, et Laurent Droin, Soldata Acoustic

##### - Retours d'expérience pour l'élaboration des cartes et des PPBE

par Fabien Krajcarz, BET Gamba et Associés, et Eric Gaucher, BET Acoustique & Conseil

#### 15h30-16h15 Des exemples concrets

- **La cartographie de la Ville d'Evry**, par Alain Mayerowitz, BET Impédance

##### - Un aprçu des premières orientations du PPBE de Paris

par Patrick Duguet, Agence de l'Écologie urbaine, Ville de Paris

##### - Le traitement d'un Point Noir Bruit routier en Rhône-Alpes

par Denis Bozzetto, BET Acouphen

#### 16h15-17h15 Table ronde sur le rôle des différentes parties prenantes

avec :

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie : Pascal Valentin

Collectivités territoriales : Jean-Patrick Masson, Vice-président du Grand Dijon, et un représentant d'une petite commune

Observatoires du Bruit : Fanny Mietlicky (BruitParif) et Bruno Vincent (Acouité)

Gestionnaires d'infrastructures : Anne Guerrero (RFF), Corinne Fillol (RATP) et un représentant de Conseil Général

Bureaux d'études acoustiques : Alain Mayerowitz, Impédance, Laurent Droin, Soldata Acoustic

#### 17h15 Cocktail

# La directive européenne sur le bruit dans l'environnement

## BULLETIN D'INSCRIPTION



A retourner à :

**CIDB**

**12-14, rue Jules Bourdais**

**75017 Paris, France**

**ou à faxer au : +33 1 47 64 64 63**

Mme Mlle M. Prénom

Nom

Société ou organisme

Adresse professionnelle

CP

Ville

Tél. :

Fax :

E-mail :

souhaite s'inscrire au **Forum gratuit** organisé par le GIAC et le CIDB, sous le haut patronage du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement :

### **La directive européenne sur le bruit dans l'environnement : plus qu'une obligation, une opportunité**

qui se tiendra le 27 juin 2012, Fédération française du bâtiment Grand Paris, 1, rue du débarcadère, 75017 Paris.

Date :

Signature :

Cachet de l'organisme

**Plus d'informations : Brigitte Quetglas - Tél : +33 1 47 64 64 61  
quetglas@cidb.org - www.bruit.fr**